

Mercredi 20 mai 2026

Réouverture du bureau de poste provisoire du Châtelet : un service de proximité essentiel de retour dans le quartier

Après près de trois années de fermeture à la suite de l'incendie du bâtiment de la place Alfred-Musset dans la nuit du 28 au 29 juin 2023, le bureau de poste provisoire du Châtelet a rouvert ses portes le mercredi 13 mai 2026.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Stéphane MARTOT, Adjoint au Maire chargé des quartiers Est de Rouen et Hakim SALAH, Conseiller municipal délégué à la revitalisation et la dynamisation du QPV des Hauts de Rouen : « *C'est une très bonne nouvelle pour les habitantes et les habitants. Un bureau de poste, c'est le cœur battant d'un quartier. Sa présence est synonyme de vitalité et de proximité. Il joue un rôle crucial dans la vie quotidienne des citoyennes et citoyens en termes d'accès aux services publics.* »

Cet incendie, survenu dans un contexte de violences urbaines, avait lourdement pénalisé les habitantes et les habitants du quartier, privés d'un service public de proximité essentiel mais aussi d'un distributeur automatique de billets particulièrement utilisé, notamment les jours de marché.

Dès 2023, le Maire de Rouen, Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, avait saisi le président du groupe La Poste afin qu'une solution de réimplantation soit rapidement trouvée pour le quartier du Châtelet. La Ville a pris la situation en main en proposant de réaliser entièrement à ses frais les travaux nécessaires à cette ouverture dans les locaux alors vacants de l'ancienne caisse d'épargne. Les travaux de ce bureau de poste provisoire ont été réalisés pour le compte de la Ville par la Société Publique Locale Rouen Normandie Aménagement Stationnement (RNAS) et ont ainsi été financés dans le cadre de la ZAC Centralité Châtelet au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPRU) à hauteur de 250 000 € HT, hors frais de gardiennage. Malgré des délais plus longs qu'espérés et plusieurs reports liés aux contraintes techniques et de sécurité du chantier, la Ville de Rouen n'a pas cessé de suivre ce dossier avec vigilance aux côtés des différents partenaires. Par ailleurs, elle assure la mise à disposition des locaux en qualité de bailleur, via un loyer modique d'environ 1 240 € annuels pour une surface de 88 m² en rez-de-chaussée et 56 m² en sous-sol.



Les dernières semaines ont permis d'achever les travaux nécessaires à la sécurisation et à l'aménagement du site, en lien avec les exigences techniques et réglementaires imposées à ce type d'équipement recevant du public. En dépit du caractère « provisoire », la Ville de Rouen continuera à suivre avec attention les conditions d'exploitation et les améliorations encore attendues autour du site afin de garantir un accueil de qualité aux usagers.

Après celle du poste de police en début d'année, cette réouverture marque une étape importante pour le quartier, dans l'attente de la livraison de la première phase des nouveaux aménagements urbains du Châtelet attendue pour 2028. Est prévue à cet horizon, l'installation d'une agence postale sous une forme plus pérenne et attractive à rez-de-chaussée du nouveau bâtiment d'activités qui sera construit à proximité du supermarché le Triangle, sur une partie des emprises libérées par la démolition de l'immeuble Rousseau en cours d'achèvement.

Horaires d'ouverture du bureau de poste provisoire du Châtelet :

- Le lundi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Le samedi de 9h00 à 12h00.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53